



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Tribunaux de commerce

Question écrite n° 7292

Texte de la question

M. Francois-Michel Gonnot demande a M. le ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, quelle est la nature de la reforme des tribunaux de commerce qui serait en preparation dans ses services, et son importance exacte. La reforme a ete annoncee par le ministre lui-meme, le 1er octobre dernier, devant le conseil national des greffiers des tribunaux de commerce. Il a laisse entendre que dans chaque departement, un decret « designera le ou les tribunaux appeles a connaitre de toutes les procedures collectives ». Il aimerait notamment savoir s'il envisage de modifier, par la, la carte des tribunaux de commerce, et s'il estime raisonnable de reduire les competences des tribunaux installes a cote de tribunaux de grande instance, c'est-a-dire place sous le controle de parquets.

Texte de la réponse

La technicite croissante du contentieux des procedures collectives et l'importance des enjeux economiques qui y sont attaches ont conduit le ministere de la justice a engager une reflexion sur les moyens d'assurer une specialisation accrue des magistrats consulaires. Celle-ci devrait permettre aux juges charges d'appliquer une legislation complexe de repondre de facon plus efficace encore aux difficultes des entreprises. En outre, le traitement des procedures collectives par les tribunaux de commerce qui ne sont pas installes au siege d'un tribunal de grande instance rend difficile le suivi de ces procedures par le parquet ; celui-ci ne peut, en effet, assurer une representation egale au sein des juridictions consulaires. Aussi parait-il souhaitable de reflechir aux formes que pourrait prendre cette specialisation. C'est dans le cadre d'une commission, tres recemment mise en place, composee des representants de la conference generale des tribunaux de commerce, du Conseil national, des greffiers des tribunaux de commerce et la Chancellerie, que pourront etre elaborees, de facon concertee et dans le respect d'une justice de proximite, des propositions sur ce point.

Données clés

Auteur : [M. Gonnot François-Michel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7292

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 1993, page 3765

Réponse publiée le : 27 décembre 1993, page 4780